

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 41

Séance du 17 DECEMBRE 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 38

Tous les délégués, sauf

MM. ATZENHOFFER, WEISHAAR, HERRLE, FROEHLICH, ZINCK, LIEHN
(excusés) représentés respectivement par MM. RAUSCHER, ROHMER,
VOGEL, FEIG, DUBOIS, Mme ALIBERTI - Mme CABIROL DE SAINT
GEORGES, M. NEUHARD, (excusés), Mme GESANG.

DEL. N° 154/2001

OBJET : AVENANT A LA MISSION DE COORDINATION SPS

Centre d'Animation et de Découverte Transfrontalier du Fleckenstein

- *VU la mission de coordination SPS conclue avec AFICOOR fixée à un montant de 5 367,76 Euros (35 210,20 F) TTC*
- *CONSIDERANT que la mission réalisée a été plus importante que prévue au niveau du nombre et de la durée des réunions de chantier*
- *CONSIDERANT la proposition de conclure un avenant de 2 567,20 Euros (16 839,68 F)*

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide
par 23 voix pour et 15 voix contre :*

**. d'approuver la conclusion d'un avenant d'un montant
de 2 567,20 Euros au marché de coordination SPS conclu avec
AFICOOR pour les travaux d'aménagement du Centre d'Animation
et de Découverte Transfrontalier du Fleckenstein ;**

. d'autoriser le Président à signer tous documents y afférents.

Le Président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 18 décembre 2001

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

